Logo CFDT

Votre actualité SCE #45

Vous êtes la richesse de notre entreprise

Pensez à vous avant de subir !

La majorité des salariés de SCE rejette les contreparties du plan de départs volontaires. Au 27 septembre, seul environ 150 collègues ont renoncé à leur contrat de travail Orange SA pour créer une entreprise, bénéficier d'une formation pour une reconversion ou se faire embaucher ailleurs. La majorité des départs (330) concernent des mobilités internes avec des salariés quittant SCE pour se retrouver souvent chez Orange France, où la direction distille désormais des « éléments de langage » pour faire comprendre aux salariés qu'ils sont trop nombreux. Pour les 75 autres
départs, ils le sont via le « mini TPS » inclus dans le PDV. **Depuis mars 2023, la direction a exercé une forte pression sur ses salariés, mais le bilan est bien maigre si l'on compare les départs PDV aux départs naturels que nous avons chaque année.**
Pour combler les départs non pourvus, notre direction veut continuer **en imposant à environ 88 collègues de SCE des mobilités forcées au S2 2024**. Si votre ligne managériale ou RH vous impose une mobilité, la CFDT de SCE vous encourage à agir ! Car notre direction oublie de plus en plus que ses salariés ont des droits ! Pour les faire respecter, nos militants sont prêts à vous accompagner. Nous traiterons toutes vos sollicitations.

Pour ceux qui restent, la CFDT défendra vos droits avec détermination.
Nous ne lâcherons rien, car c'est vous la plus belle richesse de notre entreprise. La CFDT continuera à réclamer les demandes ci-dessous, légitimes dans un groupe qui génère des bénéfices colossaux chaque année.

•**Amélioration de la rémunération**: des promotions plus nombreuses et
des augmentations réelles sur le salaire fixe, le variable, les astreintes, ainsi
que sur la participation et l'intéressement

•**Meilleures conditions de travail**: l'arrêt du PDV et le retour des recrutements externes sur Orange SA pour maintenir le nombre de CDI, l'arrêt des transferts d'activités et des fermetures de sites, une limitation à 20 % des bureaux partagés, et le rétablissement des cafétérias et cantines pour tous les salariés de SCE.

•**Des formations pour tous**: qualifiantes, certifiantes ou diplômantes, pour ceux qui souhaitent évoluer ou changer de métier sans renoncer au contrat Orange SA. Nous demandons de véritables formations avec des primes au début du cursus et des promotions à l'issue de celui-ci. Cela nécessite un budget spécifique très ambitieux sur 3 ans dédié aux collègues de SCE.

•**La garantie d'une stabilité pendant 5 ans**: Après le PSE/PDV, les départs en TPS sans compensation par des recrutements externes, les réorganisations TOM 1 et TOM 2 à Orange Business. Pour éviter une démotivation généralisée, notre direction doit garantir une réelle stabilité à tous les salariés de SCE pendant 5 ans et doit partager une stratégie réaliste porteuse d'avenir pour tous

Avant d'accepter de nouvelles contraintes, les salariés de SCE pourront compter sur le soutien des militants CFDT. Pour vous aider à faire respecter vos droits, vous pouvez rejoindre le premier syndicat de France. **Une adhésion à la CFDT** permet également de bénéficier d'une multitude de services : conseils, informations, soutien juridique,… Plus d'info via ce QRcode.



(plus d'infos dans documents)

Votre actualité SCE #45
Documents
Votre actualité SCE #45